



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE PROCES-VERBAL

SAMEDI 26 JUIN 2021 à 10h00
CARCASSONNE – Halle des Sports Nicole ABAR

Les membres de la LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKET-BALL, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est sis 36, Avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Elective à Carcassonne sis Halle des Sports Nicole ABAR – avenue des berges de l'Aude, sur convocation du Président et de la Secrétaire Générale.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 - UN. OL. DE PAMIERIS	OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET
OCC0009003 - COQUELICOT LEZATOIS	OCC0034005 - AGDE BASKET
OCC0009006 - LE COQ CARLANAIS	OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER
OCC0009015 - SAINT GIRONS BASKET CLUB	OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET
OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB	OCC0034010 - ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET
OCC0030001 - VAUVERT BASKET CLUB	OCC0034012 - FO PISCENOIS
OCC0030002 - A SUMENOLE SPORT EDUCATION	OCC0034020 - CASTELNAU BASKET
OCC0030003 - ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS	OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0034024 - GRANDE MOTTE BASKET BALL PIRATES
OCC0030006 - BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL	OCC0034028 - ST GELY BASKETBALL
OCC0030007 - VERGEZE BASKET CLUB	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0030012 - NIMES BASKET	OCC0034045 - LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0034049 - JUVIGNAC BASKET ASSOCIATION
OCC0030026 - E ABC JSA ALES	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0030031 - CONNAUX MISTRAL CLUB	OCC0034060 - ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET	OCC0034061 - BASKET CLUB FABREGUES
OCC0030042 - UZES BASKET CLUB	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0031003 - E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0034064 - ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0031005 - ASTRO BASKET CLUB	OCC0034066 - PEROLS BASKET
OCC0031007 - TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0031008 - TOULOUSE OL. AEROSPATIALE CLUB	OCC0065004 - US MONLEONNAISE
OCC0031012 - UNION SPORTIVE AUSSONNAISE	OCC0065007 - UA LALOUBERE
OCC0031017 - BRUGUIERES BASKET CLUB	OCC0065008 - ASC AUREILHAN
OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU	OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0031022 - J. SP.CUGNALAISE	OCC0065012 - BASKET CLUB DU LAVEDAN
OCC0031023 - RACING CLUB EAUNES BASKET	OCC0065013 - SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0031024 - FROUZINS ATHLETIC CLUB	OCC0065021 - JUILLAN BASKET
OCC0031026 - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0031029 - B. CASTELMAUROU LAPEYR. MONTRABE	OCC0081009 - BRIATEXTE BASKET CLUB
OCC0031031 - AVENIR MURETAIN	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE	OCC0081014 - CASTRES BASKET CLUB
OCC0031034 - US RAMONVILLE BASKET	OCC0081015 - AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0081016 - SC GRAULHET
OCC0031036 - SAINT JORY BASKET	OCC0081019 - BASKET CLUB LAVAUR
OCC0031038 - BASKET SAINT ORENS	OCC0081037 - ALBI BASKET 81
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0081039 - BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0031042 - BASKET CLUB VERFEILLOIS	OCC1166006 - PERPIGNAN BASKET CATALAN
OCC0031049 - FOYER RURAL MONDAVEZAN	OCC1166012 - SO CARCASSONNE
OCC0031050 - POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE
OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT	OCC1166018 - BC NARBONNE MEDITERRANEE

OCC0031054 - NOE CARBONNE BASKET	OCC1166024 - BO CASTELNAUDARY
OCC0031057 - CARAMAN BASKET CLUB	OCC1166030 - SAS SIGEAN
OCC0031058 - RACING PORTET BASKET	OCC1166032 - BC SUD MINERVOIS
OCC0031059 - AS LABARTHE SUR LEZE	OCC1166504 - CABESTANY O C B
OCC0031061 - VILLEMUR BASKET CLUB	OCC1166509 - Ent. SALANQUE BC
OCC0031063 - BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC0031064 - BASKET CLUB FOUSSERETOIS	OCC1166513 - ST CYPRIEN SB
OCC0031066 - BASKET CLUB DE ROQUETTES	OCC1166516 - CANET RBC
OCC0031068 - MONTASTRUC BASKET CLUB	OCC1166518 - ST ESTEVE BC
OCC0031069 - BASKET CLUB LEGUEVINOIS	OCC1166521 - PRADES CONFLENT B
OCC0031071 - TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC1166525 - ILLE BASKET
OCC0031073 - TOULOUSE BASKET CLUB	OCC1166529 - BC THUIRINOIS
OCC0031074 - LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC1166542 - Ent. VALLESPYR B
OCC0031079 - AS AYGUESVIVOISE	OCC1166548 - SALSLES LE CHATEAU BC
OCC0031086 - OUEST TOULOUSAIN BASKET	OCC1166549 - CS PIA CBB
OCC0031089 - BASKET MERVILLOIS	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC0031091 - TROPIK'CLUB TOULOUSE	OCC1248004 - AVEYRON LOT BASKET ASS.
OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC1248009 - SO MILLAU
OCC0032011 - J.A. CONDOMOISE	OCC1248012 - BASKET BALL VILLEFRANCHOIS 12
OCC0032012 - BASKET CLUB COURRENSANAIS	OCC1248016 - RIGNAC BASKET CLUB
OCC0032016 - BASKET CLUB L'ISLOIS	OCC1248019 - BASKET CLUB MORLHON
OCC0032021 - ES MAS D'AUVIGNON SAINT-PUY	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC4682002 - CAUSSE BOURIANE BASKET
OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS	OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET
OCC0032024 - MJC MIREPOIX	OCC4682009 - PRAYSSAC BASKET CLUB
OCC0032027 - BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC	OCC4682011 - MONTCUQ BASKET
OCC0032028 - RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC4682014 - BLEUETS DU LENDOU ST CYPRIEN
OCC0032030 - ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC4682022 - PRADINES LOT BASKET
OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE	OCC4682503 - SA CAUSSADE
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC4682507 - MOISSAC CASTELSARRASIN BB
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC0032042 - AS MONTALTAISE	OCC4682511 - BC MONTPEZAT DE QUERCY
OCC0032046 - US SEMPESSEROISE	OCC4682512 - GIMBELET BASKET CLUB
OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS	OCC4682514 - ST NAUPHARY ACO
OCC0032051 - JS RISCLOISE BASKET	OCC4682515 - AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC0032056 - BAS ARMAGNAC BASKET CLUB	OCC4682521 - BLEUETS DE GRISOLLES
OCC0032057 - AUZAN BASKET CLUB	OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET
OCC0034002 - ASPTT MONTPELLIER	OCC4682535 - MONTECH BASKET BALL

Association présente arrivée après la clôture des émargements :

OCC1166507 - AL ILLIBERIEENNE B

Soit 163 associations présentes ou représentées.

Associations absentes :

OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0034068 - CLAPIERS BASKET BALL
OCC0009007 - U.A. SAVERDUNOISE BASKET	OCC0034072 - MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB
OCC0009012 - BASKET CLUB VARILHOIS	OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0009022 - PAYS DE FOIX BASKET	OCC0034080 - ARM GBC
OCC0030009 - BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0065002 - VIC PYRENEES BASKET
OCC0030013 - MILHAUD NIMES METROPOLE GARD BASKETBALL	OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0030019 - BASKET CLUB ST VICTOR	OCC0065006 - IBOS SPORTS LOISIRS
OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB	OCC0065011 - STADE BAGNERAIS BASKET
OCC0030025 - AS SALINDROISE	OCC0065015 - JA BORDERES
OCC0030029 - ASCL SAINT CHRISTOL LEZ ALES	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0030035 - ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE
OCC0030036 - BELLEGARDE CLUB OMNISPORT	OCC0065026 - BARBAZAN BASKET CLUB
OCC0030037 - GARONS BASKET	OCC0081018 - LACROUZETTE SIDOBRE BASKET
OCC0030044 - ATOUSPORTS	OCC0081020 - BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON

OCC0030048 - ALASC BASKET CLUB LEDIGNAN	OCC0081021 - BASKET CLUB PAYS RABASTINOIS
OCC0030051 - SAINT JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0081022 - BASKET CLUB ROQUECOURBE
OCC0030054 - Association RAI A	OCC0081024 - SAINT BENOIT BASKET CLUB
OCC0030055 - ROUSSON BASKET CLUB	OCC0081027 - LE SEQUESTRE BASKET CLUB
OCC0030057 - ASSOCIATION BASKET LES VANS	OCC0081029 - BC VIELMUR SEMALENS
OCC0030062 - BRIGNON BASKET CLUB	OCC0081031 - BC VABRAIS
OCC0030063 - BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0081032 - DRAGONS BASKET CLUB SALVAGNAC
OCC0030064 - BASKET CLUB DE LA VAUNAGE	OCC0081035 - ENT. ARTHES ST JUERY BB
OCC0031009 - BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB	OCC0081041 - BRASSAC BASKET CLUB - MJC
OCC0031013 - BESSIERES BASKET CLUB	OCC0081047 - BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE
OCC0031014 - BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0081051 - TARN DADOU BASKET CLUB L'ISLOIS
OCC0031015 - PINSAGUEL BASKET CLUB	OCC0081052 - MARSSAC BASKET CLUB
OCC0031018 - AURIGNAC BASKET CLUB	OCC0081541 - TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE
OCC0031020 - MJC CASTANET TOLOSAN	OCC1166502 - BAGES BC DES ASPRES
OCC0031025 - GRATENTOUR BASKET 31	OCC1166505 - US CANOHES B
OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET	OCC1166506 - AS DES CHEMINOTS DE CERBERE
OCC0031043 - TIGER'S VILLENEUVE TOLOSANE	OCC1166539 - BO SALEILLENC
OCC0031044 - UNION SPORTIVE AUTERIVE	OCC1166544 - COTE VERMEILLE AB
OCC0031047 - VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC1248002 - BASKET EN SEGALA
OCC0031052 - BASKET BRAX	OCC1248003 - AO BOZOULS BASKET
OCC0031053 - ASSOCIATION TOULOUSERIE	OCC1248007 - BASKET CLUB BASSIN HOUILLER
OCC0031056 - AS SAINT GAUDENS B.C.	OCC1248008 - ES DES SERENES
OCC0031070 - FENOUILLET BASKET CLUB	OCC1248010 - BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN
OCC0031075 - BASKET LAURAGAIS	OCC1248013 - BASKET CLUB MARTIEL
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC1248017 - BASKET CLUB D'OLEMPS
OCC0031090 - FR LAVERNOSE LACASSE	OCC1248020 - LUC PRIMAUBE BASKET
OCC0031107 - ASPET BASKET CLUB	OCC1248030 - ONET BASKET CLUB
OCC0031120 - MONTREJEAU PYRENEES BASKET	OCC1248032 - BASKET BALL REQUISTANAIS
OCC0032007 - BASKET UNION CAUSSENSOIS	OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAIS
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC1248040 - BASKET CLUB DES LACS
OCC0032015 - AMICALE LAIQUE GONDRINOISE	OCC1248042 - BASKET BALL NAUCELLOIS
OCC0032017 - SA JEGUN	OCC1248045 - As. BASKET CLUB DRUELLE
OCC0032045 - UA VICOISE BASKETBALL	OCC1248050 - SAINT GENIEZ BASKET
OCC0032061 - US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC1248054 - CLUB BASKET VALLON
OCC0032062 - AVENIR CASTERA REJAUMONT	OCC1248062 - BASKET CLUB VILLENEUVOIS
OCC0034007 - PICPOUL CLUB DE PINET	OCC1248063 - GOUTRENS BASKET CLUB
OCC0034013 - FOYER RURAL DE VAILHAUQUES	OCC1248303 - BASKET CLUB ENTRAYGUES
OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX	OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC0034025 - LE CRES BASKET	OCC1248504 - MARVEJOLS BASKET ASSOCIATION
OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION	OCC4682006 - SPORTING CLUB DURAVELLOIS
OCC0034032 - GPS Académie	OCC4682007 - ESPERE - BASKET
OCC0034033 - MINERVOIS SPORTS ET LOISIRS	OCC4682013 - U.S. PUY L'EVEQUOISE
OCC0034035 - ASSOCIATION P.S.C POMPIGNANE SPORT ET CULTURE	OCC4682027 - BASKET CLUB LALBENQUE
OCC0034036 - BC MONTADY	OCC4682504 - BASKET CLUB GOLFECHOIS
OCC0034048 - LODEVE BASKET CLUB	OCC4682516 - VAZERAC SUD QUERCY BASKET
OCC0034059 - ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL	OCC4682519 - AS ST PORQUIER
OCC0034065 - BASKET BALL LUNEL VIEL	

Soit 121 associations absentes.



L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques DESSAINT, Président de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Ratification du PV de la dernière AG.
- Approbation du rapport moral et d'activités.
- Approbation du rapport financier et affectation du résultat de l'exercice clos.
- Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières 2021/2022.
- Intervention de la Vice-Présidente de la F.F.B.B., Carole FORCE
- AG Ad Hoc – Elections des délégués fédéraux
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.
- Allocutions de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire Elective** :

- Premier Tour des élections
- Résultats du Premier Tour des élections
- Second Tour des élections
- Résultats du Second Tour des élections
- Ad-Hoc : élection des délégués fédéraux pour le mandat du 27/06/2021 au 15/07/2022

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des membres dans les délais.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : 29 103 ramené à **29 101** (avec le club interdit de vote)

Le quorum exigible est de : **14 551**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **21 672**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Eric RODRIGUEZ
Président de la Commission



Allocution d'ouverture du Président

« Bonjour à tous, merci de votre présence,

Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs pour la tenue de cette journée, l'ensemble des membres Elus de la Ligue, les salariés et collaborateurs de la Ligue.

Je remercie la municipalité de Carcassonne

1-M. le Maire Gérard LARRAT, son maire représenté par l'Adjoint délégué aux Sports M. Yazid LAREDJ qui est aussi responsable des Sports de la Métropole,

2-excuser la Présidente Hélène SANDRAGNÉ du conseil Départemental de l'Aude ainsi que la direction de l'éducation, des collèges, de la culture, de la Jeunesse et des Sports,

3- excuser M. Richard MAILHE, Président du CROS Occitanie

4- excuser M. Pascal ETIENNE, Directeur de la DRAJES Occitanie

5-M. Gérard AVAL Président du club de Carcassonne

6-M. Bruno MARITON Président du Comité Territorial de Basket Aude PO

7-Carole FORCE, Vice-Présidente de la Fédération

8-Jacques ASTROU et Cathy Giscou (excusée) nos présidents d'honneur

9-M. Stéphane PELAT, notre commissaire aux comptes accompagné de M. Jean-Claude HEBRARD

Mmes et Mrs les Présidents des Clubs de Basket de l'Occitanie,.....

C'est avec beaucoup d'émotions que j'ouvre cette Assemblée Générale parce qu'elle se trouve une fois de plus dans un format particulier.

Cette saison 2020-2021 aura été comme la saison dernière marquée par le COVID 19 et la crise sanitaire. A ce jour, tous les voyants sont au vert, les jeunes peuvent de nouveau pratiquer et les moins jeunes retrouvent petit à petit les chemins des terrains et nous les élus et bénévoles nous pouvons nous retrouver pour tenir cette assemblée générale toujours dans le respect des mesures sanitaires.

Cette saison passée nous avions fondé des espoirs sur une reprise au mois d'octobre avec une activité relativement complète et une activité nous permettant de mettre derrière nous cette pandémie. Nos espoirs furent de courte durée et la réalité nous a vite rattrapé. Qu'à cela ne tienne, inexorablement nous nous sommes adaptés aux mesures sanitaires qui devenaient de plus en plus restrictives pour la pratique de notre sport. Inexorablement Aurore (Filliatre) adaptait les championnats en gardant toujours des espoirs d'une saison qui pourrait se tenir, pendant des semaines nous avons vécu au rythme des protocoles de reprises et des Dispositions fédérales Covid 19. Rien ni a fait, il a malheureusement fallu nous rendre à l'évidence cette saison sportive ne se tiendra pas !!!!!!!!!!!!!

Dès lors nous avons dû nous mettre en ordre de marche pour limiter la casse dans nos clubs et dans nos structures. Insufflé par notre président Fédéral présent sur tous les fronts pour obtenir toujours plus pour les clubs et les licenciés, des réunions en visio se tiennent quotidiennement afin de pouvoir obtenir toutes les aides possibles pour pérenniser les emplois et aussi pour mettre en place un plan pour aider nos clubs.

Nous avons cherché à donner des réponses à chaque situation, au rythme des décisions gouvernementales et décrets ministériels :

- **Sur le plan sanitaire**, des protocoles répondant à l'exigence du Haut Conseil de la Santé Publique ont été produits, pour des populations tellement différentes.
- **Sur le plan sportif**, en proposant des adaptations réglementaires (report de match, fin de saison, etc.) que le ministère nous a imposé de finaliser avant fin 2020, sans connaître pour autant la situation sanitaire du pays ni l'impact sur nos activités.
- **Sur le plan économique**, conscients des difficultés du secteur amateur, en nous mobilisant pour obtenir un soutien financier de l'Etat.
- **Sur le plan social**, le mot d'ordre du Président Fédéral a été de nous mobiliser structures de proximité (ligues et comités) afin de maintenir le lien avec vous tous ; l'impact social est très important pour les dizaines de milliers de bénévoles qui composent vos équipes dirigeantes (3 millions pour l'ensemble des fédérations) ; cette longue période d'inactivité, la crainte du virus, autant de raisons d'être inquiets pour une reprise espérée de l'activité ; et sincèrement, l'argent ne résoudra pas ces difficultés.

Initiative du réseau FFBB (fédération, ligues et comités) :

Au sein de vos clubs, vos équipes ont été privées d'une compétition régulière ; certaines n'ont d'ailleurs pas du tout débuté les compétitions régionales et départementales ; nous en avons conscience. A chaque intervention gouvernementale sanctionnant nos activités, les sollicitations de clubs et de licenciés se sont multipliées pour demander soit le remboursement des licences (voire des cotisations de clubs) ou des frais d'engagement, soit un geste financier pour la saison prochaine. La réalité économique des clubs est très diverse ; cela va du club en grande difficulté financière au club en situation stable compte tenu du contexte. Le premier dispositif

prévu par le gouvernement pour le sport amateur est un soutien à la prise de licence pour des familles en difficulté : le Pass'sport, ce dispositif débutera la saison prochaine ; son montant est de 100 millions €, nous vous en reparlerons pour vous aider dans la mise en place du processus pour en bénéficier.

Vous le savez, nos licenciés paient une cotisation incluant la licence FFBB répartie en

- une part fédérale (socle et, éventuellement, extension joueur),
- une part régionale (socle et, éventuellement, extension joueur),
- une part départementale (socle et, éventuellement, extension joueur).

Je vous rappelle que le socle fédéral s'élève à 12€/an, soit 1€/mois, le socle régional s'élève à 12€/an, soit 1€/mois. Il arrive qu'un licencié (ou ses parents pour un mineur) demande, à vous comme à nous, le remboursement partiel ou total de sa cotisation. Il arrive qu'un club nous demande le remboursement partiel ou total de la licence de tous ses licenciés et s'engage à rembourser le reste de la cotisation aux mêmes licenciés. Il arrive aussi qu'un club nous demande le remboursement partiel ou total de la licence de tous ses licenciés sans pour autant s'engager à rembourser le reste de la cotisation aux mêmes licenciés. Il est clair que le remboursement par le réseau fédéral de toutes les licences le mettrait globalement en cessation de paiement, comme d'ailleurs l'ensemble des fédérations de sport de salle, et comme la plupart des clubs amateurs s'ils devaient rembourser les cotisations.

Le 21 janvier dernier, compte tenu de la situation sanitaire du pays, la FFBB s'est résignée à stopper définitivement l'ensemble des compétitions amateurs en métropole. Le couperet venait de tomber, nous avons espéré jusqu'au bout une hypothétique reprise afin de permettre aux équipes engagées dans nos différentes compétitions, d'au moins participer à la moitié des rencontres de leurs championnats. Nous ne nous sommes jamais cachés devant la difficulté que génère cette grave pandémie qui impacte l'ensemble du sport français. Notre sport de salle a été encore plus affecté par l'interdiction de pratiques de contact, même contrôlées ou encadrées, pour nos licenciés mineurs ou seniors.

La volonté de la fédération, de la ligue régionale et des comités départementaux ou territoriaux, a été de chercher les meilleures solutions possibles, compte tenu du contexte, pour permettre aux clubs amateurs d'avoir une visibilité sur cette fin de saison avant de travailler ensemble sur un plan de relance pour la saison prochaine.

En toute transparence, la fédération communiquait sur la restitution des frais d'engagements des compétitions amateurs qu'elle gère et de la part fédérale des extensions de toutes les licences de cette saison. De la même manière, la ligue a décidé, en toute responsabilité, de l'effort financier qu'elle pouvait entreprendre afin de contribuer à l'effort collectif en faveur des clubs amateurs. C'est au total pour l'ensemble des structures fédérales au niveau national une enveloppe de 12 millions d'euros qui sont mobilisés pour l'ensemble des clubs du territoire National. Pour la saison 2020/2021 la ligue a restitué ou n'a pas facturé un montant de 542 805 €uros qui correspond à la restitution de 100% des extensions et des autorisations secondaires, à 100% des engagements et au prorata du non utilisé du Forfait Financier régional.

De la même manière, sur la dernière campagne PSF 2021 après des demandes de la FFBB une enveloppe a été attribuée en augmentation de 30%.

Sur le plan sportif, l'arrêt définitif des compétitions a entraîné les conséquences suivantes : ni classement, ni ranking, ni accession, ni relégation. La ligue régionale, accompagnée des comités départementaux, a proposé des compétitions alternatives pour une reprise du basket avant la fin de saison ; ces solutions alternatives permettent de profiter d'une pratique « outdoor », notamment pour développer le basket 3x3.

Ces compétitions ont permis aux licenciés qui le souhaitent de pratiquer du basket dès qu'une reprise « normale » sera possible. Dans le cadre de cette relance la FFBB a obtenu que les licenciés pouvaient bénéficier gratuitement de leur couverture d'assurance fédérale jusqu'au 31 juillet 2021.

En cette fin de saison « sportive » des décisions ont été prises pour ouvrir aux clubs le souhaitant de pouvoir se positionner sur des éventuelles accessions afin de compléter les championnats si des demandes de désistement et/ou de rétrogradations étaient émises par des clubs. A l'instar de la FFBB un dossier a été transmis aux clubs pour recevoir ces éventuelles demandes. A la clôture de ces candidatures nous avons reçu 16 demandes de rétrogradation et 18 demandes de places réservées dans la division supérieure. Après étude des demandes par la commission sportive régionale 11 dossiers ont été retenus et 11 clubs ont obtenu satisfaction.

Pour la saison 2021/2022 la ligue a décidé de ne pas modifier les dispositions financières les tarifs 2020/2021 sont maintenus.

Pour le fond de reconquête le comité directeur lors de sa réunion du 13/03/2021 avait validé la création d'un fond régional de reconquête pour les deux saisons à venir.

Un abondement minimal de 50 000 Euros avait été déterminé si à la clôture de l'exercice au 30 Avril le résultat était inférieur à cette somme et de la totalité du bénéfice si la clôture était supérieure à ces 50 000 Euros.

Le travail acharné d'Eric Rodriguez et de Patrice PY notre trésorier a permis de clôturer les comptes annuels avec un solde positif de 128 653 Euros , Patrice rentrera plus dans le détail lors de la présentation du compte rendu financier de l'association.

La Période Covid, confinement déconfinement a été très compliquée, perturbante où il a fallu prendre des décisions difficiles. Nous avons avec les membres du bureau, les Elus les Présidents de Comités et Comités Territoriaux, avec les salariés, les collaborateurs assumé cette période. Il y a eu durant toute cette saison de nombreuses concertations avec la Fédération, les Comités, les Ligues pour être à l'unisson sur le territoire. En Occitanie nous avons procédé une nouvelle fois à l'annulation des Journées Médicales (reportées le week-end du 8 au 10 Octobre 2021), du tournoi du 1er Mai, des finales Occitanie, des manifestations 3x3. Cette fois nous avons pu maintenir l'activité des pôles espoirs toujours en fonction des protocoles sanitaires mais souvent avec des phases de « cas contacts » que nous avons géré au quotidien. De nombreuses actions du PPF ont été annulées ou déplacées, malgré toutes les mesures prises le TIZ U15 a été une nouvelle fois supprimé. Difficiles pour ces polistes qui durant ces deux dernières saisons n'ont pas pu pleinement s'exprimer.

Les formations professionnelles (DE et BPJEPS) ont pu se tenir, toutes les autres formations BF et CQP dans l'impasse une saison de plus. Les anciennes « automnales », les printanières se sont tenues (en visio) un succès qu'il faut mettre en valeur dans ce paysage très morose.

Qu'à cela ne tienne malgré un horizon bouché et un tunnel qui n'en finit plus, les élus et salariés de la ligue ont travaillé pour préparer la continuité de nos actions et les saisons à venir.

Une étude de faisabilité d'un groupement d'employeur Basket Occitanie Méditerranée a été initiée, les travaux sont en instance de se terminer et ce GE devrait être opérationnel à la rentrée prochaine.

La certification «QUALIOPI», la seule certification qui permet depuis le 1er Janvier 2021, aux organismes qui dispensent des actions de formations, de bilan de compétences, de V.A.E et ou d'apprentissages, d'obtenir des fonds de financements publics et/ou mutualisés. Cette certification permettra à la ligue d'être à part entière organisme de formation reconnu.

Autant de dossier qui ont été menés par Alain Puel et Frank Cambus toujours dans la perspective de continuer à faire grandir notre ligue.

Les officiels, l'arrivée de notre nouveau CTA (Thibault Burnel) au cours du premier COVID aura été très compliqué, la mise en place de notre ERO après l'élection de septembre dernier une grande réussite, la création de la Filière arbitre qui pendant toute cette période COVID a continué de travailler sous forme de QCM, très bientôt la création d'une filière OTM. L'ERO un mixte d'élus et de salariés qui ne cessent de travailler pour apporter le meilleur à nos officiels. Je tenais à remercier Thibault, Jacob, Christophe, Laurent, Alain, Jean-Marc, David et Thierry pour le travail qui a été fourni et qui va rapidement porter ses fruits dans la qualité des officiels.

Le pôle Promotion, Développement et VxE, une découverte pour Gérard AVAL mais à ses côtés Isabelle Campagne pour la Commission Régionale Démarche Citoyenne, Cathie Emery pour le mini-basket et Aurore Filliatre les expertes incontournables. De nombreuses thématiques ont été travaillées en visio pendant cette période, nous sommes prêts à porter très hauts toutes ces valeurs qui nous réunissent.

Quelques mots du pôle Pratiques sportives et Compétitions, le pôle ou nous avons généralement la plus grande activité, je ne vais pas refaire l'historique de cette saison, une saison si particulière, si frustrante pour tous, nous nous sommes adaptés à de nouvelles contraintes rien ni a fait. Le couperet tombé, Bruno Haetty, Aurore Filliatre et les membres de la commission régionale des compétitions se sont projetés sur l'avenir et sur la préparation de la saison prochaine en adaptant nos formules de championnat afin d'être prêt à toutes éventualités.

Voilà le bilan d'une première année de présidence pas des plus faciles, les suivantes seront (et je l'espère) « basketblistiques », citoyennes, diverses avec plein de rebonds, d'entraides, de solidarité, de rencontres.....

Je tiens à remercier l'ensemble des salariés et des collaborateurs Aurore, Eric, Fabien, Flavien, Frank, Guillaume, Hélène, Isabelle, Jacob, Jean Pascal, Julien, Justine, Patrick, Sylvie, Thibaut, pour votre travail et toute l'aide que vous apportez aux élus de la ligue.

Je n'oublie pas le travail collaboratif avec les Présidentes, Présidents des Comités de la Ligue. Les Conseils de Présidents, il y en a eu, nous nous sommes à chaque fois tous retrouvés derrière nos écrans pour aborder toutes les thématiques qui animent notre territoire.

Pour finir j'aimerais décerner des palmes à certain d'entre nous pour tout ce qu'ils apportent à la ligue, ces personnes qui au quotidien font vivre et nourrissent l'Occitanie, merci à Huguette, Isa, Hélène et Eric.

Bonne reprise à tous et prenez soin de vous et de vos proches ! »



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à M. Yazid LAREDJ, Adjoint au maire de Carcassonne et Vice-Président délégué aux politiques sportives et loisirs aquatiques de Carcassonne Agglo.



Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Elective par le vote des deux premières résolutions.

Résolution n° 1 : ratification du PV de l'AG 2019 :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2020 à Carcassonne (Centre des congrès Le Dôme). »

La résolution n°1 a été adoptée à l'unanimité.



Rapport Moral et d'Activités

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Huguette CHAPPAT, Secrétaire Générale et David SANTOS-ROUSSEAU, Secrétaire-Général Adjoint pour le rapport moral et d'activités de la Ligue.

« Tout d'abord bienvenue à tous, un vrai plaisir de se retrouver après une deuxième saison marquée par la crise sanitaire, qui nous a tous impactés et merci à la ville de Carcassonne de nous accueillir pour la troisième fois dans ce magnifique environnement médiéval classé au patrimoine mondial de l'Unesco ; merci également au club local et à son président Gérard Aval.

Aujourd'hui est une première pour moi en tant que Secrétaire Générale de la Ligue Occitanie de Basket-Ball ; l'apprentissage a été dur (et n'est pas encore terminé !) car je me suis retrouvée à ce poste sans l'avoir vraiment prévu, mais heureusement la présence de David Santos-Rousseau, mon binôme, à mes côtés, a grandement favorisé la progression du travail dans toutes nos missions ; un grand merci à lui !

Cette saison 2020/2021 a été très éprouvante, avec des arrêts et des reprises sporadiques, des informations contradictoires pas toujours bien comprises, du travail effectué un jour pour être défait le lendemain, des protocoles différents entre les jeunes et les seniors et des scénarios qui sont restés dans les tiroirs... Heureusement pour nos jeunes, la possibilité de pratiquer en extérieur à partir de mars a été une bouffée d'oxygène, autant pour eux que pour les dirigeants de clubs, ce qui nous a permis de constater qu'il était plus que nécessaire de réhabiliter et rénover les terrains extérieurs, bien trop délaissés.

La Ligue Occitanie de Basket s'est trouvée dans l'obligation, même en travaillant « au ralenti » avec un personnel réduit, de faire face aux obligations quotidiennes, en travaillant différemment avec l'utilisation maximale des visios ou audios conférences ; quel bel outil, sans lui comment aurions-nous fait pour garder le contact ? (Même si cela ne remplacera jamais le présentiel !).

La Fédération Française de Basket-Ball a tout le temps maintenu le contact avec les instances dirigeantes par le biais de visios, se tenant informée des difficultés du territoire, inquiète comme tous pour l'avenir de notre sport ; la saison précédente, la Fédération avait mis en place le dispositif « Retour au jeu » pour aider les clubs et les Comités sur des actions spécifiques. Cette saison 2020/2021, les élus fédéraux ont voté en Comité Directeur, des dispositions financières visant à rembourser les engagements des équipes, les extensions de licences ainsi que la création d'un « Fonds de reconquête » pour la saison 2021/2022 qui aura pour mission principale de relancer l'activité basket, remotiver bénévoles et dirigeants, reconquérir les licenciés et en trouver de nouveaux avec des projets que devra donc développer la Ligue Occitanie sur son territoire. Les détails vous seront communiqués plus précisément par le trésorier Patrice Py dans son rapport.

Après l'annonce du Président Fédéral Jean-Pierre Siutat confirmant fin mars l'arrêt des compétitions amateurs en métropole, la Commission des Compétitions a une nouvelle fois du faire une croix sur tout la préparation effectuée en amont ; encore une saison qui ne verra ni remises de titres, ni montées, ni descentes, avec une discipline 3x3 particulièrement touchée avec l'annulation des différents tournois Open Plus, alors que beaucoup d'espoirs étaient reportés dans ce secteur ; sans oublier notre jeunesse qui a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie.

Malgré tout la Fédération continue d'améliorer la dématérialisation de la licence, pour la saison 2021/2022 la mise en place du paiement en ligne des cotisations clubs par l'intermédiaire de la plateforme HelloAsso, souhaitons que ce service ait auprès des associations le même engouement que la e-Licence.

Le Pôle Formation a de son côté réussi à mener ses missions au bout pour la plupart, avec les formations de cadres, BPJEPS, CQP ; les Brevets Fédéraux sont reportés à la saison prochaine ; en ce qui concerne les détections de jeunes, de grands regrets bien évidemment avec l'annulation de tous les tournois intercomités et inter-ligues ; les Pôles Espoirs ont été contraints de s'adapter également à chaque protocole sanitaire mais nous constatons avec satisfaction que la plupart des pensionnaires des CREPS de Toulouse et Montpellier ont trouvé une issue positive.

L'équipe régionale des officiels (ERO) s'est efforcée de garder le lien avec les arbitres et officiels de table de marque (OTM), très difficile lorsqu'il n'y a plus de compétitions ! Espérons que nous retrouverons ces passionnés du sifflet et de la table lors des stages de début de saison et que nous arriverons également à en motiver de nouveaux.

Le Pôle Développement et Vivre Ensemble a connu une saison un peu en « stand by » ; cependant une réunion s'est tenue avec les référents des Comités concernant la démarche citoyenne ; le Vivre Ensemble avec les formations Basket Santé et Basketonik a bien fonctionné ; globalement, beaucoup de projets restés en suspens devraient voir le jour la prochaine saison.

Les journées médicales qui devaient se dérouler en mars 2020 avaient été reportées en Octobre, puis la Commission Médicale Fédérale a de nouveau acté un report en mars 2021 pour finalement se fixer sur les journées du 8 au 10 Octobre 2021 à Toulouse pour cette 56ème édition.

La Ligue Occitanie peut compter sur les 290 clubs de son territoire, répartis sur 10 comités, représentant 29 316 licencié(e)s à ce jour, représentant une perte de 6 350 soit -17,8 % par rapport à la saison dernière ; les instances de la Ligue se sont réunies plusieurs fois en présentiel ou visioconférence : 4 réunions de Comité Directeur, 8 réunions du Bureau Régional, 6 consultations à distance et 4 conseils des Présidents des Comités.

Un petit rappel aux clubs, n'oubliaient pas de consulter eFFBB pour prendre connaissance des notes et informations fédérales ainsi que sur les onglets de la Ligue Occitanie et des Comités de notre territoire.

Pour terminer sur une note positive, nous reviendrons sur l'honneur d'avoir pu accueillir l'Equipe de France Féminine de Basket pour deux matchs amicaux de préparation pour les Jeux Olympiques, contre l'Espagne, au Palais des Sports de Toulouse les 23 et 24 mai, avec le retour très apprécié du public. Espérons que ce genre de manifestation pourra se renouveler souvent à Toulouse ou ailleurs sur notre territoire, nous en aurons bien besoin pour rebondir !

Nous concluons en remerciant tous les bénévoles et élus de la Ligue, nos salariés et nos trois conseillers techniques sportifs (CTS), pour leur investissement sur cette saison chaotique, en regrettant de ne pas avoir pu rencontrer tout le monde, lacune que nous comptons bien combler au plus tôt !

Soyons optimistes pour 2021/2022, mais restons également prudents dans nos retrouvailles autour des terrains afin de mettre toutes les chances de notre côté pour que la balle orange retrouve enfin la place qui était la sienne et qui doit le rester.

Merci de votre écoute. »

Huguette CHAPPAT, Secrétaire Générale et David SANTOS-ROUSSEAU, Secrétaire Général Adjoint

Résolution n° 2 : Rapport Moral et d'Activités :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2020/2021. »

La résolution n°2 a été adoptée à l'unanimité.

Jean-Jacques DESSAINT demande à l'assemblée s'ils ont des questions à poser aux vice-présidents en charge des Pôles Opérationnels ou aux présidents de commission régionale. L'ensemble des rapports d'activités ayant été diffusé en amont de l'AG.

Personne ne demandant la parole. Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Eric RODRIGUEZ, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales pour le 1^{er} tour de scrutin.

Eric RODRIGUEZ rappelle qu'il reste deux postes vacants au Comité Directeur Régional et que ces deux postes sont identifiées statutairement pour deux féminines. Il explique la procédure de vote électronique avec la solution QuizzBox. Il demande à Madame Zoulika SALGUES, présidente du Bureau de vote de bien vouloir venir à la tribune afin que procéder au 1^{er} tour de scrutin.

Zoulika SALGUES ouvre le vote pour le 1^{er} tour de scrutin. Après questionnement de l'assemblée et réponse de celle-ci à la question « avez-vous terminé votre vote ? Zoulika SALGUES déclare le vote pour le 1^{er} tour de scrutin clos. La C.R.S.O.E. se retire pour délibérer sur les résultats du vote.

Rapport Financier 2020/2021

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour.

Il donne la parole à M. Patrice PY, Trésorier pour le rapport financier.

Patrice PY présente son rapport financier accompagné de quelques diapositives de présentation.

« Mesdames, Messieurs, et Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux statuts, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/04/2021 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par les Statuts, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le budget prévisionnel que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

Le résultat net comptable se solde par un résultat à l'équilibre. Cela s'explique par la création d'une provision pour charges exceptionnelles d'un fonds régional de reconquête pour la somme de : 128 653 €, en adéquation avec la décision prise par le Comité Directeur de la Ligue du 13 mars 2021.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 1 558 K€ contre 2 469 K€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 37 %. Cette forte baisse est la résultante de l'évolution négative du nombre de licenciés (- 6000 soit une baisse de 18%) et des recettes afférentes mais aussi de toutes les prestations non réalisées cette année (en particulier en termes de formation). A noter par ailleurs que la Ligue a actionné tous les leviers possibles pour percevoir des aides de l'Etat comme le Fonds de Solidarité pour 191 K€
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 1 461 K€ contre 2 454 K€ pour l'exercice précédent soit une diminution de 40 %. Cette forte baisse est en corrélation avec l'évolution négative des produits.
- Nos frais de personnel sont passés de 483 K€ à 316 K€ et représentent 20 % des produits. L'Etat a pris en charge l'activité partielle de nos salariés à hauteur de 82 K€ et nous avons également bénéficié d'une exonération de charges URSSAF pour 97 K€.
- Nous avons réalisé des remboursements à tous les clubs par virement bancaire pour un montant total de 168 KE en matière sportive et forfaits financiers régionaux.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 61 K€ et représentent 4 % des produits.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Vous avez reçu par courriel, un fascicule dans lequel se trouve le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Les principales variations du résultat vis-à-vis du budget s'expliquent par :

- L'impact imprévisible pour la seconde année du Covid-19 sur le nombre de licenciés et sur les activités de la Ligue
- Les aides importantes de l'Etat sans qui la situation financière de la Ligue aurait été fortement dégradée

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Du fait de la mise en place du fonds régional de reconquête, notre résultat net comptable est de 0.
Le compte de fonds associatifs reste donc stable à 548 K€

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que les comptes ont été établis conformément aux dispositions en vigueur. La réglementation comptable a été modifiée à partir de cet exercice ce qui explique certaines variations.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées.»

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole au Commissaire-Aux-Comptes, M. Stéphane PELAT, du cabinet Euraudit.

Stéphane PELAT fait lecture de ces rapports sur les comptes annuels et sur les conventions règlementées.

Jean-Jacques DESSAINT demande à l'Assemblée s'ils ont des questions sur le rapport financier de l'exercice 2020/2021. Aucune question n'est posée.

Résolution n° 3 : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2021 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2020/2021. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°3 a été adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 4 : Approbation du rapport spécial du Commissaire-Aux-Comptes :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°4 a été adoptée à l'unanimité.

Budget Prévisionnel et dispositions financières 2021/2022

Jean-Jacques DESSAINT demande à M. Patrice PY, Trésorier de continuer ses propos par le budget prévisionnel et les dispositions financières 2021/2022.

Patrice PY présente le budget prévisionnel et les dispositions financières 2021/2022.

Résolution n° 5 : Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel et des dispositions financières, l'Assemblée Générale, décide d'adopter le budget et les dispositions financières pour la saison 2021/2022. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°5 a été adoptée à l'unanimité.

Résultats des élections du Comité Directeur Régional

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Zoulika SALGUES, vice-présidente de la C.R.S.O.E. et présidente du Bureau de Vote.

Zoulika SALGUES effectue l'annonce suivante :

« Après validation des résultats du 1^{er} tour par la Commission électorale, sont élues à la majorité absolue :

Au titre de la représentation féminine :

- Madame DESMARS Laurence	16 943 voix	80,4 %	élue
- Madame PY Anne-Lise	13 326 voix	63,3 %	élue

L'ensemble des places disponibles du comité directeur étant pourvu, il n'y aura pas de 2^{ème} tour.

Je vous informe que Madame FOURNIER Alexandra a obtenu 10 624 voix (50,4% non-élue).

A l'issue de ce scrutin et après validation par la Commission électorale, le Comité Directeur Régional pour le mandat 2020/2024 est complet. »

Résolution n° 7 : Election des deux places vacantes du Comité Directeur Régional 2020/2024 :

Zoulika SALGUES lit le texte de la résolution :

« Pour compléter les deux postes vacants réservés aux licenciées féminines, l'Assemblée Générale décide d'élire jusqu'à la fin de l'olympiade 2020/2024, les membres féminines ci-après désignées :

- Madame DESMARS Laurence
- Madame PY Anne-Lise »



Jean-Jacques DESSAINT reprend la séance et donne la parole à Eric RODRIGUEZ.

ASSEMBLEE GENERALE AD-HOC

Eric RODRIGUEZ président de la CRSOE fait lecture de son rapport sur la vérification des pouvoirs.

Associations présentes (21) :

OCC0030012 - NIMES BASKET	OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0031008 - TOULOUSE OL. AEROSPATIALE CLUB	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0031022 - J. SP.CUGNALAISE	OCC0065007 - UA LALOUBERE
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0031073 - TOULOUSE BASKET CLUB	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER	

Associations absentes (4) :

OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE

« En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées dont l'équipe première opère en Championnat de France représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes ces associations.

Ce nombre est de : 5 169
Le quorum exigible est de : 2 585

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de 4 579.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ad-Hoc. »

Eric RODRIGUEZ donne le nouveau code d'accès pour les votants.

Il demande à Madame Zoulika SALGUES, présidente du Bureau de vote de bien vouloir venir à la tribune afin que procéder au 1^{er} tour de scrutin.

Zoulika SALGUES ouvre le vote pour le 1^{er} tour de scrutin. Après questionnement de l'assemblée et réponse de celle-ci à la question « avez-vous terminé votre vote ? Zoulika SALGUES déclare le vote pour le 1^{er} tour de scrutin clos. La C.R.S.O.E. se retire pour délibérer sur les résultats du vote.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Madame Carole FORCE, Vice-Présidente de la F.F.B.B.

Madame Carole FORCE intervient auprès de l'Assemblée et présente le diaporama fédéral à l'Assemblée.



Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour par la résolution n°6 – élections des délégués des clubs. Il donne la parole à Mme Zoulika SALGUES.

Résultats des élections des délégués fédéraux ASSEMBLEE GENERALE AD-HOC

« Candidats : Messieurs Bernard PENAUVAYRE, Jean-Luc RESTOUL et David SANTOS-ROUSSEAU

Poste à pourvoir : 2

Premier tour de scrutin :

Inscrits :	5 169	voix	Présents :	4 579	voix
			Quorum au 1er tour :	2 290	voix
			Suffrages exprimés :	4 579	voix
			Bulletins blanc ou nuls :	0	voix

Ont obtenu :

•	Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU	3 978	voix	déclaré ELU
•	Monsieur Jean-Luc RESTOUL	2 890	voix	déclaré ELU
•	Monsieur Bernard PENAUVAYRE	1 967	voix	SUPPLEANT »

Résolution n° 6 : Election des délégués des clubs :

Zoulika SALGUES lit le texte de la résolution :

« *L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 27 juin 2021 au 15 juillet 2022, conformément à l'article 18 des statuts et aux articles 9 et 10 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basket-Ball.*

Messieurs David SANTOS-ROUSSEAU et Jean-Luc RESTOUL

Suppléant : Monsieur Bernard PENAUVAYRE »



Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et demande à tous les membres du Comité Directeur Régional présents de bien vouloir venir le rejoindre afin de procéder aux diverses remises de la saison 2020/2021 :

- Label Club Formateur / Lettres de Félicitations de la FFBB / Médailles de Bronze de la FFBB – remis aux comités
- Label FFBB MAIF Citoyen – remis aux clubs présents
- Médailles d'Argent de la FFBB – remis aux récipiendaires présents ou à leur président de comité
- Médailles d'Or de la FFBB remises lors de l'AG FFBB à PAU
- Coqs d'Or de la Ligue Occitanie – remis aux récipiendaires présents ou à leur président de comité

Après ces remises, Jean-Jacques DESSAINT demande aux personnes de bien vouloir regagner leur siège afin de commencer un moment particulier de la cérémonie, avec la promotion 2021 de l'Académie du Basket Occitan.

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Messieurs Frank CAMBUS et Jean-Claude CAUMONTAT pour l'Académie du Basket 2021.

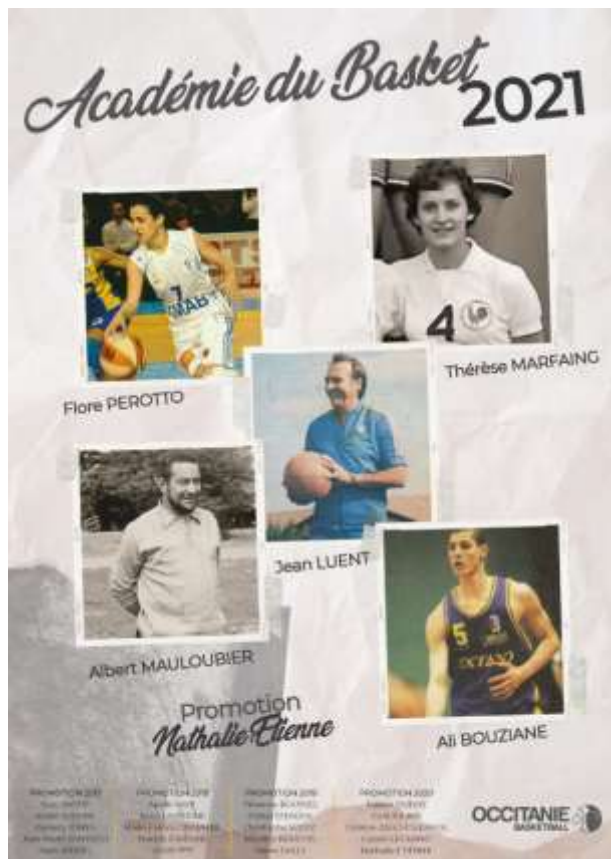
Monsieur Frank CAMBUS présente l'Académie du Basket à l'assemblée ainsi que la marraine de la promotion, Madame Nathalie ETIENNE (récipiendaire de la promotion 2020).

Monsieur Jean-Claude CAUMONTAT, Président de la Commission Régionale Patrimoine et Académie remet officiellement à la marraine son trophée d'académicienne qu'elle n'avait pas pu recevoir en direct lors de la remise en mai dernier.

Monsieur Frank CAMBUS présente à l'Assemblée la promotion 2021 de l'Académie du Basket.

Avant chaque remise, un petit clip de présentation est diffusé pour présenter le parcours admirable du récipiendaire :

- 1^{er} récipiendaire : Madame Thérèse MARFAING *joueuse internationale de 1952 à 1956 (34 sélections)
en sa présence accompagnée de sa famille*
- 2^{ème} récipiendaire : Monsieur Jean LUENT *joueur international de 1955 à 1961 (6 sélections) puis entraîneur
décédé en janvier 2021, le prix sera remis à son épouse et à sa fille*
- 3^{ème} récipiendaire : Monsieur Albert MAULOUBIER *fondateur du club de Beauzelle, entraîneur puis arbitre international
décédé en décembre 2009, sa famille est excusée*
- 4^{ème} récipiendaire : Madame Flore PEROTTO *joueuse internationale en Jeunes
en sa présence accompagnée de sa famille*
- 5^{ème} récipiendaire : Monsieur Ali BOUZIANE *joueur international français en Jeunes et Algérien en Senior, puis entraîneur professionnel
en sa présence accompagné de son formateur et ancien CTR, Daniel GENDRON, de deux dirigeants de son club
d'origine Moissac Castelsarrasin BB et de sa famille.*



Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par la dernière résolution.

Résolution n° 8 : Pouvoirs :

Jean-Jacques DESSAINT lit le texte de la résolution :

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires. »

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution au vote :

La résolution n°8 a été adoptée à l'unanimité.



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective est déclarée close.

Le Président de la Ligue Régionale,


Jean-Jacques DESSAINT

La Secrétaire-Générale,


Huguette CHAPPAT